

France et pays francophones

*“There is no doubt that Kim & Chang is one of the best firms in Korea.
It is very professional in their legal services.”
– Asialaw Profiles 2017*

Kim & Chang est considéré comme le premier cabinet d’avocats en Corée. Fondé en 1973, notre Cabinet a établi des standards d’excellence applicables aux services juridiques que nous procurons dans les principaux domaines d’activité. Les principes sur lesquels nous nous sommes fondés et auxquels nous continuons d’adhérer nous permettent de conseiller au mieux nos clients -- une spécialisation dans chaque domaine d’activité majeur, une évaluation des attentes spécifiques de chaque client et une équipe internationale. Notre intervention dans la plupart des projets, transactions et litiges majeurs en Corée nous a permis d’acquérir une compétence sans égale et développer des solutions innovantes face aux enjeux juridiques incroyablement complexes que doivent relever nos clients tant en Corée qu’ à l’étranger.

Nous tirons notre succès de la qualité remarquable de nos équipes d’avocats et experts. Parmi ceux-ci, des avocats, des juristes en droit des marques et brevets, des fiscalistes, des économistes et des spécialistes, soit plus de 900 experts à ce jour. Particulièrement talentueux, ceux-ci sont issus des meilleures universités Coréennes ou étrangères et ont forgé leur talent au gré d’ambitieuses missions. Ils sont tournés vers l’international tant dans leur exercice professionnel que dans leurs perspectives ; nombre de nos avocats Coréens sont également admis à un Barreau Américain et nos avocats étrangers ont exercé en Europe, aux Etats-Unis, au Japon, en Chine et parlent couramment Français, Allemand, Chinois, Japonais, Suédois et Espagnol, outre le Coréen et l’Anglais. Plus important encore, nos experts se distinguent par leur total engagement et leur proactivité, visant un service d’excellence.

Nous comptons parmi nos clients de grandes multinationales, des sociétés locales, des organismes financiers Coréens et internationaux et des fonds de placement du secteur privé (Private Equity funds), soit la plupart des sociétés du classement Fortune 500 et du CAC 40. Mais qu’il s’agisse de leaders de l’industrie ou de PME démarrant leur activité, nos clients sont assurés de recevoir des conseils de premier choix adaptés à leur situation particulière.

Awards & Rankings

| Asian Law Firm of the Year

Asialaw Legal Awards 2019



| Korea Law Firm of the Year

Chambers Asia-Pacific Awards 2018

Who's Who Legal Awards 2019

IFLR ASIA-Pacific Awards 2019



Aperçu

Notre département France et pays francophones est composé d'avocats et spécialistes disposant d'une double culture et d'une expérience acquise tant en Europe et notamment en France qu'en Corée dans les principaux domaines d'activité, dont, entre autres, le droit des sociétés, le droit des marchés financiers et bancaires, les fusions-acquisitions et privatisations, les investissements étrangers, le droit des faillites et restructuration de sociétés, les ressources humaines, le droit de la concurrence et antitrust, le commerce international, la responsabilité du fait des produits, le droit immobilier et de la construction, le droit de l'environnement, le droit des télécommunications et e-commerce, le droit du travail et de la sécurité sociale, le droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies et le droit maritime. Cette approche nous permet d'identifier avec précision les attentes spécifiques de chacun de nos clients français et de leur proposer ainsi une prestation de services véritablement adaptée.

Domaines d'activité (liste non-exhaustive)

- **Droit des sociétés et de l'entreprise, Fusions Acquisitions** : Constitution de sociétés, fusion acquisition, investissement étranger, restructuration, gouvernance d'entreprise, privatisation, environnement, contrats internationaux, réglementations sanitaires, télécommunication, e-commerce, etc.
- **Droit du travail / Ressources humaines** : Pratique des ressources humaines en Corée, gestion des conflits sociaux, préparation de la documentation interne et autres règlements du travail (contrat de travail, règlement intérieur, convention collective, etc.), problématiques sociales liées aux restructurations, transfert et plan social, etc.)
- **Droit fiscal** : Optimisation fiscale des transactions, planning fiscal, prix de transfert et accord préalable sur la méthode de détermination des prix, audit et redressement fiscaux, etc.
- **Droit bancaire et financier** : Conseil dans tous les types d'opérations conclues sur les marchés de capitaux local et international, financement de projets, titrisation, produits dérivés, etc.
- **Droit immobilier, de la construction et de l'urbanisme** : Acquisitions, préparations des contrats et autre documentation, droit de l'environnement, etc.
- **Propriété intellectuelle** : Enregistrement des marques, brevets, dessins, modèles, litiges attachés, internet, technologies et communications, etc.
- **Contentieux et arbitrage** : Contentieux et arbitrages impliquant le droit boursier, les produits dérivés et les fusions acquisitions, les différends portant sur la propriété intellectuelle, le droit de l'assurance et de la concurrence ainsi que le droit pénal des affaires, et les litiges portant sur des questions commerciales et non-commerciales.
- **Projets internationaux** : Assistance des sociétés coréennes s'engageant dans des projets d'investissements en France ou dans d'autres pays francophones, notamment le Bénélux et l'Afrique (projets de constructions et portant sur le secteur de l'énergie, projets "clés-en-main" d'installation industrielle et d'infrastructures, etc.)

Expériences récentes

Notre département France et pays francophones dispose d'une expérience et d'une expertise significative dans la plupart des industries et notamment:

- Industries majeures de l'énergie, des produits chimiques, la mécanique, le secteur de la construction et les projets "clés-en-main" d'installation industrielle et d'infrastructures, etc.;
- Industrie automobile;
- Défense nationale et activités aérospatiales;
- Produits pharmaceutiques et cosmétiques;
- Alimentation, restauration et grande distribution;
- Environnement;
- Droit bancaire et établissements financiers;
- Droit de l'assurance; et
- Petites et moyennes entreprises (PMEs) s'engageant dans des activités d'innovation et technologie.

Dossiers représentatifs récents de notre département France et pays francophones (liste non-exhaustive):

- Restructuration d'une société de communication.
- Restructuration d'un fabricant automobile.
- Intégration post-acquisition d'une société d'assurance.
- Représentation d'un groupe énergétique dans le cadre de son projet de joint-venture en Corée.
- Représentation d'une société de certification dans le cadre de son projet de joint-venture en Corée.
- Cession d'actifs en Corée d'un groupe environnemental.
- Restructuration d'un société de transport.

KIM & CHANG